

**Nombre de conseillers**

- en exercice : 12  
- présents : 10  
- votants : 10  
- absents : 2  
- exclus : 0

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la commune de Boulton**

Date de convocation :  
29 avril 2017

Séance du 5 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le cinq mai à 18 heures 00

Date d'affichage :  
6 mai 2017

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
Sous la Présidence de M. Dominique GUIGUEN

Étaient présents : Mmes et Ms, Sophie BAILLAUD, Bertrand FOLIN, Jean-Michel GODOT, Dominique GUIGUEN, Cyril MARECHAL, Michel MENETRIER, Guy ROUX, Patrick SAUGET, Éric TOURNIER, Patrick WINTERSTEIN

Excusé : Mmes Marie-Noëlle FROMENT, Marion JEAN

Monsieur Dominique GUIGUEN a été nommé secrétaire

**N° 2017-038**

**Objet : Création d'un verger de sauvegarde**

Le maire indique que la Région BFC met en place un appel à projet pour poursuivre son soutien au projet contribuant à la sauvegarde des variétés fruitières locales.

Les vergers représentent un patrimoine à la fois biologique et culturel mais ont fortement régressé depuis une cinquantaine d'années du fait de l'évolution de l'agriculture et des populations rurales. Les vieux arbres fruitiers disparaissent, les modes de culture changent, leurs fonctions traditionnelles se perdent et le patrimoine local fruitier disparaît peu à peu.

Il est proposé de répondre à cet appel à projet pour :

- la création d'un nouveau verger de sauvegarde
- la plantation de haies mellifères entourant le verger de sauvegarde
- l'implantation de petits aménagements permettant l'abri et l'accueil de la petite faune axillaire des jardins et vergers
- l'implantation de signalétique d'information et de valorisation pédagogique

Ces travaux se situeraient sur la parcelle de terrain entre l'église, l'aire de jeu et le groupe scolaire, d'une surface d'environ 2700 m<sup>2</sup>. Il sera ainsi implanté au cœur du village et accessible à tous.

L'équipe pédagogique pourra l'utiliser pleinement (découverte des différentes essences plantées, évolutions du bourgeon ou du feuillage...) et pourra ainsi se l'approprier suite à la création d'une plaque émaillée par essence par les enfants, sous l'égide d'une céramiste.

Le plan de financement se décompose ainsi de :

	HT	TTC
Plantation	4 607.28	5 213.00
Signalétique 1	844.40	1 013.28
Signalétique 2	750	750
Petit aménagement	641.50	641.50
Total	6843.18	7617,78

Subvention (70 %) : 4 790.23€  
FCTVA : 894.29 €  
Autofinancement : 1 933.26 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal souhaite à l'unanimité répondre à cet appel à projet et sollicite la région BFC pour bénéficier de son aide pour un montant de 4 790.23€ pour le projet présenté.

### **N° 2017-039**

#### **Objet : Cession du droit de chasse**

Par délibération du 14 avril 2017, le conseil a émis un avis favorable à renouveler la convention de cession de droit de chasse à l'ACCA au tarif de 3 800 €.

Monsieur le maire fait état de la contreproposition du président de l'ACCA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise le maire à renouveler cette convention pour 6 ans à la redevance de 2 500,00 €